

Revue du Nouvel-Ontario

**REVUE DU
NOUVEL-
ONTARIO**

Repenser la francophonie canadienne

Sylvie Lafrenière, Ph. D. and Peter Dorrington, Ph. D.

Number 35-36, 2010–2011

Inclusion, identité et vitalité : repenser la participation à la francophonie canadienne

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005963ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005963ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lafrenière, S. & Dorrington, P. (2010). Repenser la francophonie canadienne. *Revue du Nouvel-Ontario*, (35-36), 7–12. <https://doi.org/10.7202/1005963ar>

Tous droits réservés © Institut franco-ontarien, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Repenser la francophonie canadienne

Selon les données des recensements de la population canadienne effectués au cours des trente dernières années, la proportion de francophones au pays est en constante diminution : ils partagent l'espace canadien avec une proportion toujours grandissante de locuteurs anglophones et allophones. En effet, si on quantifie les communautés francophones selon le critère de la langue maternelle, c'est-à-dire selon le nombre de personnes dont la première langue apprise et encore comprise est le français, il est clair que les communautés francophones, surtout celles à l'ouest de l'Ontario et à l'est du Nouveau-Brunswick, sont très vulnérables. Non seulement constituent-elles un pourcentage très modeste de la population totale, mais ce sont aussi des communautés où la moyenne d'âge est élevée.

Si ces communautés précaires souhaitent inverser une courbe démographique et des tendances d'assimilation qui ne leur sont pas favorables, l'inclusion de groupes dont la participation au projet social francophone est souvent faible, fragile ou encore nouvelle peut s'avérer une stratégie de survie. Pensons notamment aux francophones qui ne parlent plus le français quotidiennement, aux nouveaux arrivants de langue française, aux francophones de langue maternelle anglaise¹, aux conjoints anglophones dans les couples exogames, aux Métis

¹ Dominique Sarny et Peter Dorrington, professeurs à l'Institut français (Université de Regina), proposent pour la première fois le concept de « francophone de langue maternelle anglaise » dans le cadre d'une conférence publique conjointe en mars 2006, à Regina, intitulée « L'avenir de la francophonie passe par la francophilie : mythe ou réalité? ». Jugeant que certaines appellations communément utilisées au Canada pour désigner les anglophones bilingues – « francophiles », « francophones d'adoption », « franco-parlants », par exemple – traduisent une réticence à les considérer comme des francophones à part entière, Sarny et Dorrington proposent le terme « francophone de langue maternelle anglaise » dans le but de favoriser la pleine participation de ces personnes au projet social francophone et de reconnaître leurs contributions à l'avancement de ce dernier.

ou aux élèves des programmes d'immersion. Est-il possible pour ces différentes composantes de la société canadienne de réaliser ensemble un projet social francophone où chacun trouve sa place, un projet qui soit – de l'avis de tous – harmonieux, cohérent et stimulant? Quels sont les valeurs, les critères et les modalités qui permettraient la création de liens constructifs et durables entre ces groupes et qui pourraient ainsi élargir la conception de la francophonie canadienne?

Ces questions se posent avec de plus en plus d'urgence au sein des communautés francophones en milieu minoritaire et poussent ces dernières à poursuivre leurs efforts d'inclusion. Cependant, en l'absence d'une stratégie globale pour repenser le type de communauté à construire avec ces groupes cibles, il existe un danger de se limiter à des succès à court terme sur le plan des nombres : en effectuant des greffages à une communauté d'accueil qui reste fondamentalement inchangée, on en augmente, certes, les effectifs, mais on risque aussi d'y introduire des incohérences néfastes à son développement.

Il devient ainsi pertinent d'explorer des pistes novatrices qui pourraient changer la façon dont les communautés francophones se définissent et se conçoivent. Il pourrait être tout aussi fructueux d'élaborer des concepts qui favoriseraient la création d'un dialogue authentique, voire d'alliances stratégiques, entre les communautés francophones du pays et les groupes que celles-ci voudraient inclure dans un projet de société francophone. Ce dernier serait en fait plus dynamique s'il réunissait à la fois les composantes traditionnelles et moins traditionnelles de la francophonie canadienne.

L'expérience de la Saskatchewan est exemplaire à cet égard. La Commission sur l'inclusion dans la communauté fransaskoise a été établie en janvier 2006 par l'Assemblée communautaire fransaskoise et l'Institut français de l'Université de Regina (via le Centre canadien de recherche sur les francophonies en milieu minoritaire). Son objectif était d'ouvrir un débat sur l'idée d'élargir la participation à la vie de la communauté fransaskoise et d'entamer une réflexion sur les objectifs et les paramètres qui devraient orienter une telle ouverture. Son rapport, soumis à la communauté

fransaskoise en novembre 2006², constitue la recherche université-communauté la plus poussée au Canada sur la question d'une participation élargie au sein d'une communauté francophone en situation minoritaire.

L'édition 2007 du colloque annuel du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne (RRF), événement qui s'est tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le cadre du congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), s'est inspirée de cette initiative fransaskoise et constitue une autre étape importante dans la réflexion qui s'articule autour de la notion d'une francophonie plus inclusive. Organisé par les codirecteurs du présent numéro et intitulé *Inclusion, identité et vitalité : repenser la participation à la francophonie canadienne*, ce colloque a regroupé 68 conférenciers issus des milieux universitaire, communautaire et gouvernemental, et de toutes les régions du pays. Forts de la participation de francophones de toutes les provenances et de toutes les langues maternelles, les conférenciers ont pu réfléchir aux modalités selon lesquelles les communautés francophones en situation minoritaire pourraient développer une relation mutuellement bénéfique avec les groupes mentionnés plus haut, groupes qui restent encore souvent en marge de la francophonie canadienne.

Suite à cette réflexion collective sur le thème, le présent numéro offre à nouveau une occasion de repenser, à l'échelle nationale, la composition et le développement des communautés francophones en situation minoritaire. Les articles sont organisés selon deux volets, soit « Enjeux d'une francophonie multiple » et « La francophonie en milieu éducatif ».

Enjeux d'une francophonie multiple

Dans ce volet, les auteurs réfléchissent aux limites idéologiques et aux frontières conceptuelles de la francophonie canadienne afin de mieux repenser les liens et les partenariats que les communautés francophones en milieu minoritaire

² Voir <http://www.fransaskois.sk.ca/nouveautes/inclusion/rapport-final.pdf>

pourraient éventuellement établir ou développer avec des groupes pouvant participer au projet de société francophone.

Wilfrid Denis ouvre le numéro avec une présentation du cadre idéologique de la Commission sur l'inclusion dans la communauté fransaskoise. Il nous y propose une réflexion plus approfondie sur les recommandations et les stratégies proposées par la commission afin d'en vérifier la cohérence et le bien-fondé. Denis examine, entre autres, l'appel que la commission a lancé aux Fransaskois pour les encourager à se défaire des restes d'une identité minoritaire victimiste pour mieux assumer la construction d'une communauté fondée sur le principe de la citoyenneté. Il avance que ce passage risque d'être ardu à effectuer sans des stratégies politiques intégrées et cohérentes.

Le volet se poursuit avec un article de Pierre Foucher pour qui la réflexion sur une définition plus inclusive de la francophonie canadienne ne peut se faire sans un regard sur le droit qui encadre cette question. L'essence de son propos montre que le droit ne pose présentement aucun obstacle à un élargissement, le plus vaste possible, de la notion juridique de « francophone », sinon peut-être en matière scolaire.

Toute analyse de l'inclusion se doit aussi d'examiner la question de l'identité. C'est, d'ailleurs, ce que fait Nicole Gallant en examinant les résultats de son étude comparative sur l'intégration des immigrants aux communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick et francophones de la Saskatchewan. Gallant étudie les conceptions de l'Acadie et de la Fransaskoisie pour déterminer si la définition de soi des Acadiens et des Fransaskois permet l'inclusion identitaire des immigrants.

Thibault Martin poursuit en considérant l'inclusion à travers la lentille de l'intégration économique des nouveaux arrivants francophones au Manitoba. Il nous présente les résultats d'une étude dans laquelle il a tenté de déterminer les facteurs favorisant ou retardant l'insertion au marché du travail.

Pour conclure ce premier volet thématique, Christophe Traisnel cherche, à travers une analyse comparative du Québec et des « francophonies minoritaires » canadiennes, à cerner le problème de la définition actuelle des vestiges de l'ancien

Canada français. Il défend l'idée qu'il existerait, au Canada, une francophonie multiscalaire, c'est-à-dire une francophonie marquée par diverses distinctions non seulement géographiques, mais également culturelles, historiques, institutionnelles et, surtout, politiques.

La francophonie en milieu éducatif

Les articles de ce deuxième volet font état de réflexions sur la présence et la participation de la francophonie au sein du système éducatif, tantôt aux niveaux primaire et secondaire, tantôt au niveau postsecondaire. Les auteurs explorent donc des concepts, des relations et des stratégies qui favoriseraient les francophones à travers le système éducatif.

Marianne Cormier examine, par exemple, le rôle de la musique et de la chanson de langue française dans la construction de l'identité chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, elle utilise les résultats d'une étude effectuée auprès d'étudiants de la dixième année, étude qui cherchait à déterminer si une initiation pédagogique à la musique francophone pouvait favoriser une construction identitaire positive et améliorer le rapport à la langue.

Jules Rocque présente ensuite les résultats d'une étude de cas albertaine à travers laquelle il cherche à mieux situer le membre non francophone du couple exogame, souvent unilingue anglophone, dans la gestion scolaire minoritaire. Il s'intéresse plus précisément à la place qu'occupe celui-ci dans la gestion scolaire et aux défis que cela peut lui poser tant au niveau individuel qu'au niveau institutionnel.

Le numéro se poursuit avec un article de Liliane Dionne, Nathalie Bélanger, Phyllis Dalley et Geneviève Beaulieu dans lequel les auteures examinent le concept de communauté, tel que celui-ci se dessine selon les résultats d'un sondage effectué auprès des directions d'école en Ontario. Les auteures étudient notamment la corrélation entre les différentes conceptions que ces dernières peuvent avoir de la communauté francophone et la manière dont elles perçoivent les projets de partenariat école-communauté.

Dans l'article qui conclut le numéro, Michel Giroux cherche à mieux comprendre le fondement juridique du droit à

l'éducation universitaire en français en Ontario. Giroux examine la protection offerte à celle-ci dans le droit constitutionnel canadien tout en tenant compte de certaines considérations politiques et de la question de la gestion de ces institutions.

Les articles sélectionnés pour ce numéro spécial ne sauraient répondre à toutes les interrogations que soulèvent le débat sur l'inclusion et la participation au sein de la francophonie canadienne. Nous espérons toutefois que le présent numéro nourrira la réflexion sur ces questions de grande actualité tout en ouvrant des pistes pour des recherches futures.

Sylvie Lafrenière, Ph. D.
Vancouver Island University
Nanaimo (Colombie-Britannique)

Peter Dorrington, Ph. D.
Institut français
Université de Regina
(Saskatchewan)